

Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs

Normes de mise en page des articles proposés

Le respect de ces normes facilite considérablement le travail de mise en page. Merci de bien vouloir les respecter scrupuleusement. Nous vous en serons extrêmement reconnaissant.

Le comité de rédaction.

Les articles ne devront pas dépasser 40 000 signes espaces compris, y compris les notes infrapaginales, références, graphiques et tableaux

Document

Interligne : simple

Marges : 2,5 (toutes)

Tabulations de début de paragraphe : positif 0,5 cm

Haut du texte :

Titre : centré, times, 12, gras

Nom de l'auteur : Prénom (en minuscules), Nom (en petites majuscules) en times 11 centrés en dessous du titre (intervalle double)

Corps du texte :

Police : times, taille 11

Notes de bas de pages

times 9 (maximum 20 notes de bas de pages)

Références :

Les citations dans le texte seront appelées par le nom de famille de l'auteur et l'année de publication, un point virgule séparant les différents ouvrages. Lorsqu'il s'agit d'une citation directe le numéro de page doit être indiqué après deux points. S'il y a deux auteurs, les lier par & ; s'il y en a davantage, mettre le nom du premier auteur, suivi de *et alii*, en italique.

exemple: (Rapona, 1985) ou (Rapona, 1985 ; Tapinas, 1965) ou (Rapona, 1985 : 22) ou (Rapona, 1985 : 22-23) ; Balazs & Faguer, 1986 ; Bonnet *et alii*, 2006)

Guillemets et citations :

Les citations seront entre guillemets français « »

(un petit truc pour ceux qui sont sur PC et qui ne les obtiendraient pas forcément : maintenir la touche "Alt" enfoncée tout en tapant sur le clavier numérique de droite le code 0171 pour ouvrir les guillemets et 0187 pour les fermer)

La citations sera en italiques lorsque la citation n'est pas une référence à un auteur, mais fait partie du corpus étudié par l'auteur (extraits d'interviews, ou de documents sur lequel s'appuie l'article)

Les mots mis "entre guillemets" sans qu'il s'agisse d'une citation (mais d'une expression, ou d'un usage d'un terme dont on souligne qu'il n'est pas l'usage généralisé, ou que l'on prend avec cet usage une certaine distance) seront entre guillemet double anglais ouvrant en times

(ouvrant : Alt+0147 ; fermant : Alt+0148)

Bibliographie : La bibliographie se trouve en fin d'article

Les noms d'auteurs seront classés par ordre alphabétique et s'il y a plusieurs références pour un même auteur indiquez-les par ordre chronologique.

S'il y a plusieurs auteurs, mettre "&" entre l'avant-dernier et le dernier

exemple : BECCHI (E.) et JULIA (D.) ; DUPRAY (A.), GUITTON (C.) & MONCHATRE (S.)...

Livres :

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivi de l'initiale du prénom entre parenthèses puis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu d'édition, de la maison d'édition, éventuellement de la collection, enfin, du nombre de pages.

exemple : BERSTEIN (B.), 1975 - *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Minuit, coll. "Le sens commun", 347 p.

Livres collectifs :

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivis des initiales des prénoms entre parenthèses et entre parenthèse, (dir.), pour « sous la direction de » ou (ed.), pour « éditeur scientifique », puis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu d'édition, de la maison d'édition, éventuellement de la collection, enfin du nombre de pages.

exemple : BECCHI (E.) et JULIA (D.) (dir.), 1998 - *Histoire de l'enfance en occident du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 516 p.

Articles dans une revue :

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivi de l'initiale du prénom entre parenthèses puis de l'année de publication, du « titre de l'article » entre guillemets français, du nom du périodique en italique, éventuellement du volume en question, du n° et du mois, enfin de la pagination de l'article dans la revue.

exemple : BALAZS (G.) & FAGUER (J.-P.), 1986 – « Un conseil de classe très particulier », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin, pp. 115-117.

Articles dans un ouvrage collectif :

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en petites majuscules, suivi de l'initiale du prénom entre parenthèses puis de l'année de publication, du « titre de l'article » entre guillemets français, suivi de *in* (en italique), de l'initiale du prénom du coordinateur ou de l'éditeur scientifique, puis de son nom en minuscule, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu d'édition, de la maison d'édition, éventuellement de la collection, enfin de la pagination du chapitre dans l'ouvrage.

exemple : COHEN (J.-L.), 1992 – « L'école Karl-Marx à Villejuif (1930-1933) », *in* A. Fourcaut, dir., *Banlieue rouge 1920-1960*, Paris, éditions Autrement, Série "Mémoires", pp. 197-206.

Rapport, thèse, littérature grise, communication à colloque :

Même règle que pour les livres, mais le titre n'est pas en italique (éventuellement, mettre « non paginé »)

exemple : PAVIS (F.), 2003, « Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990 », Thèse de sociologie, Université de Paris I. ; SAWICKI (F.) & SIMÉANT (J.), 2006, « La sociologie de l'engagement militant : un champ de recherche à décloisonner », Colloque international organisé par l'IFRÉSI, le CERAPS et le CLERSÉ : *Comment penser les continuités et discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes*, Lille, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 8, 9 et 10 juin 2006 ; LE DOUARON (P.), dir., 2006, « Premiers éclairages sur la réforme de la formation professionnelle », DGEFP, ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, rapport pour le Comité national pour la formation tout au long de la vie, octobre (non paginé).

NE PAS OUBLIER

Un résumé de l'article, 10 lignes et les mots-clés de l'article, suivi de leurs traductions (traduction de l'intitulé du titre de l'article comprise ! en français/anglais ou vice-versa).